

CLUB 2 PRELIMINAIRE - Filet simple - Eperons autorisés - Enrênements interdits - Temps : 4'30"

(ex Prél Club 3)

				Qualité de l'exécution					
Mouvement		Définition	Coeff	Critères d'appréciation	Mal	Insuffisant	Satisfaisant	Bien	Commentaires justifiant la cotation
		Début du test se mettre au trot de travail assis à main droite		Non noté					
1	Entre E et B	Sur un 1/2 cercle de 20m, passer au pas puis repartir au trot de travail	1	<i>Le cheval (*) reste au pas pendant environ 1/4 de cercle</i>	M	I	S	B	
2	Entre B et E	Sur un 1/2 cercle de 20m, détendre la rêne intérieure pendant quelques foulées	1	<i>Le cavalier avance la main en direction de la bouche du cheval, la rêne intérieure se détend clairement</i>	M	I	S	B	
3	C	Sur un cercle à droite de 20 mètres, extension d'encolure au trot enlevé avant C Reprendre les rênes	1	<i>Le cheval allonge et étire son encolure vers le bas, en conservant le contact avec la main du cavalier</i>	M	I	S	B	
4	MXK	Changement de main		Non noté					
5	Entre B et E	Sur un 1/2 cercle de 20m, passer au pas puis repartir au trot de travail	1	<i>Le cheval reste au pas pendant environ 1/4 de cercle</i>	M	I	S	B	
6	Entre E et B	Sur un 1/2 cercle de 20m, détendre la rêne intérieure pendant quelques foulées	1	<i>Le cavalier avance la main en direction de la bouche du cheval, la rêne intérieure se détend clairement</i>	M	I	S	B	
7	C	Transition au pas		Non noté					
8	HM	1/2 cercle de 20 mètres au pas allongé Avant M reprendre les rênes	1	<i>Le cheval se déplie en allongeant l'encolure vers l'avant et vers le bas et accroît l'amplitude de ses foulées (**)</i>	M	I	S	B	
9	Vers C	Galop de travail à gauche (possibilité de passer par le trot)							
10	EBE	Sur un cercle de 20 mètres, avancée des mains	1	<i>Le cavalier doit rompre le contact pendant 2 foulées minimum Les mains doivent s'avancer vers la bouche du cheval et non monter vers le haut Les rênes doivent être clairement détendues (flottantes), des 2 côtés Le cheval garde une attitude ronde Il peut abaisser ou avancer sa nuque</i>	M	I	S	B	
11	FXH	Sur la diagonale, transition au trot de travail		Non noté					
12	Vers C	Galop de travail à droite (possibilité de passer par le trot)		Non noté					

Mouvement			Définition	coeff	critères d'appréciation	mal	insuffisant	satisfaisant	bien	Commentaires justifiant la cotation
13	BEB	Sur un cercle de 20 mètres, avancée des mains	Le cavalier doit rompre le contact pendant 2 foulées minimum Les mains doivent s'avancer vers la bouche du cheval et non monter vers le haut Les rênes doivent être clairement détendues (flottantes), des 2 côtés Le cheval garde une attitude ronde Il peut abaisser ou avancer sa nuque	1	<i>Le cheval ne s'ouvre pas et ne relève pas la tête. Il n'accélère pas.</i>	M	I	S	B	
14	Vers A	Transition au trot de travail			Non noté					
15	Vers E	Arrêt immobilité salut Sortie au pas rênes longues			Non noté					* cheval = cheval ou poney

Nom du juge :	Signature :	2	Orientation, attitude du cheval	M	I	S	B	entourer les 2 lettres de la case choisie
				M	I	S	B	
		2	Impulsion	M	I	S	B	
				M	I	S	B	
		2	Attitude du cavalier haut du corps vertical, mains devant soi, légèrement au dessus de la bouche, avant bras dans le prolongement des rênes, coudes semi fléchis, jambes descendues, talons bas à la verticale des hanches	M	I	S	B	
				M	I	S	B	
		2	Emploi des aides, Discrétion des aides absence d'actions de mains d'avant en arrière, capacité à mettre le cheval en avant	M	I	S	B	
				M	I	S	B	

Le juge indique son appréciation pour chaque mouvement : mal, insuffisant, satisfaisant ou bien

Total des cases entourées (addition par colonne)

--	--	--	--

Nb total de coefficients : 16

La secrétaire entoure la note (M, I, S ou B) correspondant à l'appréciation donnée par le juge

multiplié par : 2 4 6 8

Les appréciations M et I doivent être expliquées par un commentaire

=

--	--	--	--

 --> total

CLASSEMENT	1er QUART	Nb de points supérieur ou égal à 96	<input type="text"/>
	2ème QUART	Nb de points compris entre 64 et 95	<input type="text"/>
	3ème QUART	Nb de points compris entre 32 et 63	<input type="text"/>
	4ème QUART	Nb de points inférieur ou égal à 31	<input type="text"/>

Points à déduire pour erreur ou omission

1er fois (-2)
2e fois (-4)

Seules les erreurs de parcours modifiant le tracé sont comptabilisées et pénalisées en

TOTAL DES POINTS sur 128

MOYENNE sur 100 (total x 100)/128